

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 07297  
Numéro SIREN : 572 022 978  
Nom ou dénomination : RAGEOT EDITEUR

Ce dépôt a été enregistré le 12/05/2023 sous le numéro de dépôt 21352

# SNC RAGEOT EDITEUR

6, RUE D'ASSAS

75006 PARIS

Comptes au 31/12/2022

---

Certifié conforme  
par la gérante,  
le 24 mars 2023

W. Jouven

## - SOMMAIRE -

### Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

### Annexes

Règles et méthodes comptables	8
Risques juridiques	11
Immobilisations	13
Amortissements	14
Provisions et dépréciations	15
Créances et dettes	16
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	18
Produits à recevoir	19
Composition du capital social	20
Ventilation du chiffre d'affaires en K€	21
Engagements hors bilan	22
Situation fiscale différée et latente	23
Effectif moyen	24
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	25
Résultat des 5 derniers exercices	26

# Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	15,24		15,24	15,24
Autres immobilisations incorporelles	40 344,71	40 344,71		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	106 084,31	103 779,16	2 305,15	9 315,84
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 645,00		12 645,00	12 645,00
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>159 089,26</b>	<b>144 123,87</b>	<b>14 965,39</b>	<b>21 976,08</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	408 372,19	5 508,90	402 863,29	193 209,43
En-cours de production de biens	185 138,62		185 138,62	160 487,52
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	2 426 093,63	1 125 085,28	1 301 008,35	862 982,47
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	4 016 283,45	2 644,48	4 013 638,97	3 754 697,13
Autres créances	4 598 680,65	1 965 925,56	2 632 755,09	2 125 958,24
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	48 501,99		48 501,99	5 350,81
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	3 006,05		3 006,05	3 006,05
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>11 686 076,58</b>	<b>3 099 164,22</b>	<b>8 586 912,36</b>	<b>7 105 691,65</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 845 165,84</b>	<b>3 243 288,09</b>	<b>8 601 877,75</b>	<b>7 127 667,73</b>

Rubriques		31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel ( dont versé : 306 900,00 )		306 900,00	306 900,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )			
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )			
Report à nouveau		430 801,74	430 801,74
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>1 624 727,02</b>	<b>1 484 970,09</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 362 428,76</b>	<b>2 222 671,83</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		2 027 600,00	1 728 400,00
Provisions pour charges			
	<b>PROVISIONS</b>	<b>2 027 600,00</b>	<b>1 728 400,00</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 755 847,16	1 128 170,20
Dettes fiscales et sociales		528 798,34	582 086,32
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		1 927 203,49	1 438 222,66
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance			28 116,72
	<b>DETTES</b>	<b>4 211 848,99</b>	<b>3 176 595,90</b>
Ecarts de conversion passif			
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 601 877,75</b>	<b>7 127 667,73</b>

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	11 372 990,22	121 518,80	11 494 509,02	10 140 486,89
Production vendue de services	624 661,45	3 904,82	628 566,27	623 992,42
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>11 997 651,67</b>	<b>125 423,62</b>	<b>12 123 075,29</b>	<b>10 764 479,31</b>
Production stockée			632 132,07	(263 716,97)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			57 720,20	16 966,63
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 679 930,77	2 525 724,90
Autres produits			625 464,64	544 297,87
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>16 118 322,97</b>	<b>13 587 751,74</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 359,44	(20 326,00)
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			899 779,79	525 457,08
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(212 786,46)	(29 736,86)
Autres achats et charges externes			6 847 806,01	5 409 246,54
Impôts, taxes et versements assimilés			104 586,14	96 859,84
Salaires et traitements			1 276 267,77	1 164 866,25
Charges sociales			454 769,77	490 955,30
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 010,69	10 655,85
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 307 236,00	1 184 987,05
Dotations aux provisions			1 614 200,00	1 461 400,00
Autres charges			2 208 527,77	1 818 516,51
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>14 508 756,92</b>	<b>12 112 881,56</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>1 609 566,05</b>	<b>1 474 870,18</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée			8 307,41	11 428,38
Perte supportée ou bénéfice transféré				1 668,44
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			6 923,61	497,40
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>6 923,61</b>	<b>497,40</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			70,05	132,97
Différences négatives de change				24,46
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>70,05</b>	<b>157,43</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>6 853,56</b>	<b>339,97</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>1 624 727,02</b>	<b>1 484 970,09</b>

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>16 133 553,99</b>	<b>13 599 677,52</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>14 508 826,97</b>	<b>12 114 707,43</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 624 727,02</b>	<b>1 484 970,09</b>

# Annexes

(Règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général)

Les comptes annuels de l'exercice 2022 sont établis conformément aux dispositions du règlement n° 2014-03 relatif au Plan général comptable, dans sa version en vigueur au 31 décembre 2022.

Ne sont produites dans l'Annexe que les notes relatives à des informations dont l'importance est significative.

### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les coûts d'acquisition des logiciels sont enregistrés à l'actif immobilisé à la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » et amortis sur deux ans.

### **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

L'application des deux règlements du C.R.C. N° 2002-10 relatif aux dépréciations des actifs et N° 2004-6 relatif à la définition et à l'évaluation des actifs n'a pas amené de remise en cause de la comptabilisation des immobilisations existantes au 1er janvier 2005, ni par conséquent des plans d'amortissements pratiqués.

Le principe de décomposition des immobilisations corporelles basé sur l'approche des composants se traduit par aucune comptabilisation séparée, les immobilisations acquises étant des biens non décomposables.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, à l'exception des installations techniques, matériel et outillage industriels, du matériel de bureau et du matériel informatique pour lesquels le mode dégressif a été retenu.

La durée d'amortissement retenue est la suivante :	Durée
- Logiciels	2 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers	5 ou 10 ans
- Matériel de bureau	10 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier	8 ou 10 ans

## **STOCKS**

Les stocks de matières premières sont dépréciés en fonction de leur valeur d'usage.

Les stocks d'en-cours et de produits finis sont évalués au coût de revient et, le cas échéant, dépréciés suivant les règles appliquées dans la profession (pour les produits finis : décision n° 23 du 16 mars 1942, révisée par la lettre ministérielle du 31 juillet 1979 et modifiée par la lettre de Florence Parly du 19 décembre 2000).

Les stocks de marchandises sont valorisés au dernier coût d'achat connu. Du fait de la rotation rapide de ces stocks, la surévaluation qui pourrait en résulter n'est pas significative.

Les dettes correspondantes à ces achats sont inscrites en fournisseurs, factures non parvenues.

## **CREANCES**

Les créances sont retenues pour leur valeur nominale.

Des dépréciations peuvent être constituées si une perte paraît probable.

Les avances consenties aux auteurs font l'objet d'une dépréciation progressive selon leur antériorité. Les pourcentages de dépréciation sont progressifs en fonction du temps écoulé à partir de ces dates.

## **CREANCES SOCIETES DU GROUPE**

Ce poste correspond principalement aux liquidités mises à disposition des sociétés du groupe dans le cadre du système de gestion centralisée de la trésorerie et au compte courant d'intégration fiscale.

## **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Une provision pour retours d'invendus est constituée à la clôture de l'exercice pour tenir compte du risque économique découlant des retours à venir au cours de l'exercice suivant, concernant des ventes de l'exercice consenties aux libraires avec droit de retour selon les usages de la profession. Ces calculs, basés sur des observations historiques, sont effectués dans le respect de la permanence des méthodes.

Les autres provisions pour risques et charges sont constituées en vue de faire face à des pertes ou charges nettement précisées quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours à la date de la clôture rendent probables.

## **DETTES SOCIETES DU GROUPE**

Ce poste correspond principalement aux liquidités mises à disposition des sociétés du groupe dans le cadre du système de gestion centralisée de la trésorerie et au compte courant d'intégration fiscale.

### **CHIFFRE D'AFFAIRES**

La comptabilisation du chiffre d'affaires découle du contrat liant l'éditeur à son distributeur et à ses diffuseurs. La diffusion et la distribution sont confiées à HACHETTE LIVRE. Le chiffre d'affaires de la société est la traduction des clauses contenues dans le contrat de distribution et des variables possibles selon les réseaux de diffusion utilisés.

### **QUOTE-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN**

Il s'agit des résultats de coédition dans le cadre d'activités exercées par des sociétés en participation. Ils sont transférés quand la société est gérante ou, à l'inverse, reçus si le gérant est le coéditeur.

### **HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

(décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008)

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes n'est pas donnée car elle est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de la société Lagardère S.A.

### **REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION**

Cette information n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

### **TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES**

Les transactions que la société réalise avec des parties liées, détenues ou non en quasi-totalité, rentrent dans le cadre du cours normal de ses activités.

### Régime de sécurité sociale applicable aux Directeurs de collection

Depuis l'été 2017, l'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (Agressa) a engagé de nombreuses procédures de vérification sociale à l'égard d'un grand nombre d'éditeurs, dont la société RAGEOT Éditeur, visant pour l'essentiel des directeurs de collection.

Dans le même temps, cette vague massive de vérification s'est accompagnée d'un revirement unilatéral et rétroactif de doctrine de l'Agressa visant à exclure les directeurs de collection du régime de sécurité sociale des artistes auteurs et par voie de conséquence, à exclure que ce type d'intervenants puissent être rémunérés en droits d'auteur par les éditeurs.

Le 19 avril 2018, une « lettre » adressée au directeur de l'Agressa et de la maison des artistes, par la ministre des solidarités et de la santé, le ministre de l'action et des comptes publics et la ministre de la culture a validé le changement de doctrine proposé par l'Agressa, excluant, par principe, les directeurs de collection du régime social des auteurs.

Par une ordonnance en référé du 7 novembre 2018, le Conseil d'Etat a suspendu cet arbitrage et dans un arrêt rendu lundi 21 octobre 2019, a rejeté la demande du Syndicat national de l'édition d'annuler la décision de l'Agressa visant à exclure les directeurs de collection du régime de sécurité sociale des artistes auteurs.

Le Décret n° 2020-1095 du 28 août 2020 relatif à la nature des activités et des revenus des artistes-auteurs (JO 29 août 2020), a été précisé par l'instruction ministérielle N° DSS/5B/DGCA/2023/6 du 12 janvier 2023 relative aux revenus tirés d'activités artistiques relevant de l'article L.382-3 du code de la sécurité sociale, publiée en page 149 du Bulletin Officiel Santé du 16 janvier 2023.

Pour rappel, ce décret a étendu le champ des activités principales des artistes-auteurs, en y incluant notamment la direction de collection. Il permet ainsi, depuis le 1er janvier 2021, la rémunération en droit d'auteur d'une activité de conception et d'animation d'une collection, sous réserve condition d'originalité de la collection et hors lien de subordination avec l'éditeur (voir 9° de l'article R.382-1-1 du Code de la sécurité sociale).

Ce décret a introduit également, depuis le 1er janvier 2021, la possibilité de rémunérer en droits d'auteur, les « participations à la conception, au développement ou à la mise en forme de l'œuvre d'un autre artiste-auteur qui ne constituent pas un acte de création originale au sens du livre I du code de la propriété intellectuelle » (voir 3° de l'article R.382-1-2 du Code de la sécurité sociale).

Cette disposition pourrait s'appliquer dans certaines conditions, lorsque le critère d'originalité de la collection fait défaut, et permettrait de rémunérer un directeur de collection en revenus accessoires, sous respect des conditions du II de l'article R.382-1-2, à savoir :

- Le directeur de collection est auteur par ailleurs (il a perçu une rémunération en droit d'auteur au titre d'une activité principale) ;
- Le montant total des rémunérations accessoires qu'il perçoit ne doit pas dépasser un plafond annuel, fixé dans le même décret, équivalant à environ à 12.000 € ;
- L'activité de direction de collection ne doit pas être caractérisée par un lien de subordination avec l'éditeur.

En plus de contenir la nouvelle nomenclature utilisée pour les déclarations de droits d'auteur, l'instruction ministérielle du 12 janvier dernier apporte des précisions au décret du 28 août 2020 :

- S'agissant des revenus accessoires, et plus particulièrement des conséquences en cas de dépassement du plafond, l'URSSAF invite l'artiste-auteur à régulariser sa situation (elle n'instaure donc pas de responsabilité pour l'éditeur).
- S'agissant des directeurs de collection rémunérés en droit d'auteur, l'URSSAF précise sur le rattachement à ce régime : « *La conception et l'animation d'une collection éditoriale constitue une activité originale qui peut être formalisée par une bible ou tout document énonçant avec précision les caractéristiques essentielles formant l'identité de la collection. Le nom du directeur de collection est associé à la collection* ».

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	40 360		
Terrains			
	<b>Dont composants</b>		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	72 324		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	33 761		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>106 084</b>		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	12 645		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>12 645</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>159 089</b>		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>			40 360	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers			72 324	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			33 761	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b>106 084</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			12 645	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>12 645</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>159 089</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	40 345			40 345
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>40 345</b>			<b>40 345</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	63 008	7 011		70 018
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 761			33 761
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>96 768</b>	<b>7 011</b>		<b>103 779</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>137 113</b>	<b>7 011</b>		<b>144 124</b>

**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.  
Fonds Cial  
Autres. INC.

**INCORPOREL.**

Terrains  
Construct.  
- sol propre  
- sol autrui  
- installations  
Install. Tech.  
Install. Gén.  
Mat. Transp.  
Mat bureau  
Embal récup.

**CORPOREL.**

Acquis. titre

**TOTAL**

**Charges réparties sur plusieurs exercices**

Frais d'émission d'emprunts à étaler  
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Provisions pour litiges	200 000			200 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 528 400	1 614 200	1 315 000	1 827 600
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 728 400</b>	<b>1 614 200</b>	<b>1 315 000</b>	<b>2 027 600</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	958 006	1 130 594	958 006	1 130 594
Dépréciations comptes clients	8 393		5 748	2 644
Autres dépréciations	1 845 384	176 642	56 100	1 965 926
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>2 811 783</b>	<b>1 307 236</b>	<b>1 019 855</b>	<b>3 099 164</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 540 183</b>	<b>2 921 436</b>	<b>2 334 855</b>	<b>5 126 764</b>
Dotations et reprises d'exploitation		2 921 436	2 334 855	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	12 645		12 645
Clients douteux ou litigieux	2 939	2 939	
Autres créances clients	4 013 345	4 013 345	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 203	2 203	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	70 160	70 160	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	2 076 424	2 076 424	
Débiteurs divers	2 449 894	4 225	2 445 669
Charges constatées d'avance	3 006	3 006	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 630 615</b>	<b>6 172 301</b>	<b>2 458 314</b>

Montant des prêts accordés en cours d'exercice  
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice  
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 755 847	1 755 847		
Personnel et comptes rattachés	268 705	268 705		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	242 913	242 913		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	17 181	17 181		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 927 203	1 927 203		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 211 849</b>	<b>4 211 849</b>		

Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exercice  
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
<b>CHARGES A PAYER</b>				
<b>DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH</b>				
40810003	Fournisseurs factures non parvenues	388 839,78		388 839,78
40810004	Fournisseurs factures non parvenues	60 347,35		60 347,35
40810005	Fournisseurs factures non parvenues	132 058,17		132 058,17
408102	FOURNISSEURS FNP		15 254,71	-15 254,71
408105	FOURNISSEURS PAPIER FNP		123,48	-123,48
408109	FOURNISSEURS CAPR FNP		255 245,60	-255 245,60
408902	FOURNISSEURS DIVERS GROUPE FNP		202 223,10	-202 223,10
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH</b>		<b>581 245,30</b>	<b>472 846,89</b>	<b>108 398,41</b>
<b>AUTRES DETTES</b>				
419982	CLIENTS GROUPE AVOIR A ETABLIR		88 900,50	-88 900,50
46868601	Charges à payer auteurs	74 000,00		74 000,00
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>		<b>74 000,00</b>	<b>88 900,50</b>	<b>-14 900,50</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>				
42820001	Dettes provisionnées pour congés à	152 704,55		152 704,55
428201	PROV. INDEMNITES CP		138 059,32	-138 059,32
428600	PERSONNEL CH.A PAYER GRATIFICATION		176 085,80	-176 085,80
42860001	Personnel autres charges à payer	116 000,00		116 000,00
43820001	Charges sociales sur congés à payer	64 310,81		64 310,81
438201	DETTES PROV. CHARGES SOC CP		64 220,51	-64 220,51
43860001	Organismes sociaux autres charges à	57 695,65		57 695,65
438601	ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER		74 701,35	-74 701,35
44860001	Etat charges à payer	2 674,00		2 674,00
448601	ETAT AUTRES CHARGES A PAYER		10 403,00	-10 403,00
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>393 385,01</b>	<b>463 469,98</b>	<b>-70 084,97</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>		<b>1 048 630,31</b>	<b>1 025 217,37</b>	<b>23 412,94</b>

## Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
48600001	Charges constatées d'avance	3 006,05		3 006,05
486101	CHARG. PAYEES OU FACT D AVANCE		3 006,05	-3 006,05
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>		<b>3 006,05</b>	<b>3 006,05</b>	
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>				
487101	PRODUITS CONSTATES D AVANCE		-28 116,72	28 116,72
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>			<b>-28 116,72</b>	<b>28 116,72</b>

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>				
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>				
418901	CLIENTS GROUPE FACTURES A ETABLIR		16 215,26	-16 215,26
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>			<b>16 215,26</b>	<b>-16 215,26</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>				
43870001	Organismes sociaux produits à recev	2 015,89		2 015,89
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>		<b>2 015,89</b>		<b>2 015,89</b>
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>2 015,89</b>	<b>16 215,26</b>	<b>-14 199,37</b>

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Parts sociales	3 300			93

## Ventilation du chiffre d'affaires en K€

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021	%
Production vendue de biens	11 373	121	11 494	10 140	13,35 %
Prodcution vendue de services	625	4	629	624	0,80 %
<b>TOTAL</b>	<b>11 998</b>	<b>125</b>	<b>12 123</b>	<b>10 764</b>	<b>12,63 %</b>

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Autre engagements donnés :	
Indemnités de départ à la retraite et autres pour personnel en activité	101 729
Marchandises en dépôt	
<b>TOTAL</b>	<b>101 729</b>

#### ENGAGEMENTS DE DEPART A LA RETRAITE

La société RAGEOT Éditeur mentionne les Indemnité De Retraite (IDR) dans ses engagements hors bilan.

Le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de l'engagement à la clôture de l'exercice 2022 est de 3,70% contre 1,05% à la clôture de l'exercice précédent.

Les autres hypothèses actuarielles retenues à la clôture de l'exercice sont les suivantes :

- Age moyen de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de croissance moyen des salaires : 2,5 % L'an.

Rubriques	Montant
<b>IMPOT DU SUR :</b>	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	
<hr/>	
<b>TOTAL ACCROISSEMENTS</b>	
<hr/>	
<b>IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :</b>	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	
Participation des salariés	
Autres	234 592
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
<hr/>	
<b>TOTAL ALLEGEMENTS</b>	
<b>234 592</b>	
<hr/>	
<b>SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE</b>	
<b>-234 592</b>	

<b>IMPOT DU SUR :</b>
Plus-values différées
<b>CREDIT A IMPUTER SUR :</b>
Déficits reportables
Moins-values à long terme

**SITUATION FISCALE LATENTE NETTE**

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	21	
Agents de maîtrise, techniciens	2	
Employés	2	
	<b>TOTAL</b>	<b>25</b>

Identité des sociétés mères  
consolidant les comptes de la  
société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
LAGARDERE - 4 rue de Persbourg 75016 PARIS N° SIRET 320 366 446 00013 Les états financiers consolidés sont disponibles à l'adresse ci-dessus	S.A.	860 913 045	100,00 %

Date d'arrêté	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	306 900	306 900	306 900	306 900	306 900
Nombre d'actions					
- ordinaires	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	12 123 075	10 764 479	7 923 919	7 982 778	7 770 523
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	2 218 319	1 897 290	498 977	204 234	25 996
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	593 592	412 320	511 781	365 719	242 006
Résultat net	1 624 727	1 484 970	-12 803	-161 485	-216 010
Résultat distribué	1 484 970	-12 803	-161 485	-216 010	-372 683
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	672,22	574,94	151,21	61,89	7,88
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	492,34	449,99	-3,88	-48,93	-65,46
Dividende attribué	449,99	-3,88	-48,93	-65,46	-112,93
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	25	27	25	24	24
Masse salariale	1 276 268	1 164 866	1 242 111	1 098 222	1 098 942
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	454 770	490 955	474 029	459 584	503 615

## RAGEOT EDITEUR

Société en nom collectif au capital de 306.900 €  
Siège Social : 6, rue d'Assas - 75006 Paris  
572 022 978 RCS Paris  
("la Société")

### PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 MARS 2023

#### EXTRAIT DU PROCES VERBAL

---

#### DEUXIEME RESOLUTION (Affectation du résultat)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate que l'exercice clos au 31 décembre 2022 se solde par un bénéfice de 1 624 727,02 € et décide, de l'affecter au crédit du compte courant des associées proportionnellement à leur participation dans le capital social.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

---

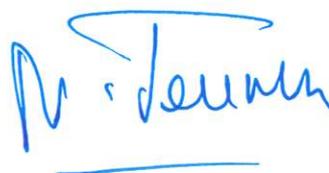
#### TROISIEME RESOLUTION (Pouvoirs en vue des formalités)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, ainsi qu'à la société "LES PETITES AFFICHES", une marque de la société LEXTENSO, dont le siège social est La Grande Arche – Paroi nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (RCS Nanterre 552 119 455), afin de procéder et ce, y compris par voie dématérialisée avec signature électronique, aux formalités de dépôt et de publicité qui s'imposent, notamment au Registre du Commerce et des Sociétés du ressort du siège social de la Société.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

---

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**  
La Gérante  
Madame Nathalie Joven





61, rue Henri Regnault  
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX

## **RAGEOT EDITEUR**

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

## **Rageot Editeur**

Société en Nom Collectif

RCS : Paris 572 022 978

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société Rageot Editeur,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Rageot Editeur relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les paragraphes « Stocks » et « Créances » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels exposent les modalités d'évaluation et de dépréciation des stocks et des avances consenties aux auteurs figurant à l'actif du bilan de votre société ;
- Le paragraphe « Provisions pour risques et charges » de la note « Règles et méthodes comptables » expose les modalités de constitution des provisions couvrant les risques économiques découlant des retours à venir au cours de l'exercice suivant, concernant des ventes de l'exercice consenties aux libraires avec droit de retour selon les usages de la profession.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables appliquées à ces différentes opérations et des estimations significatives retenues par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe, leur correcte application, et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérante.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 8 Mars 2023



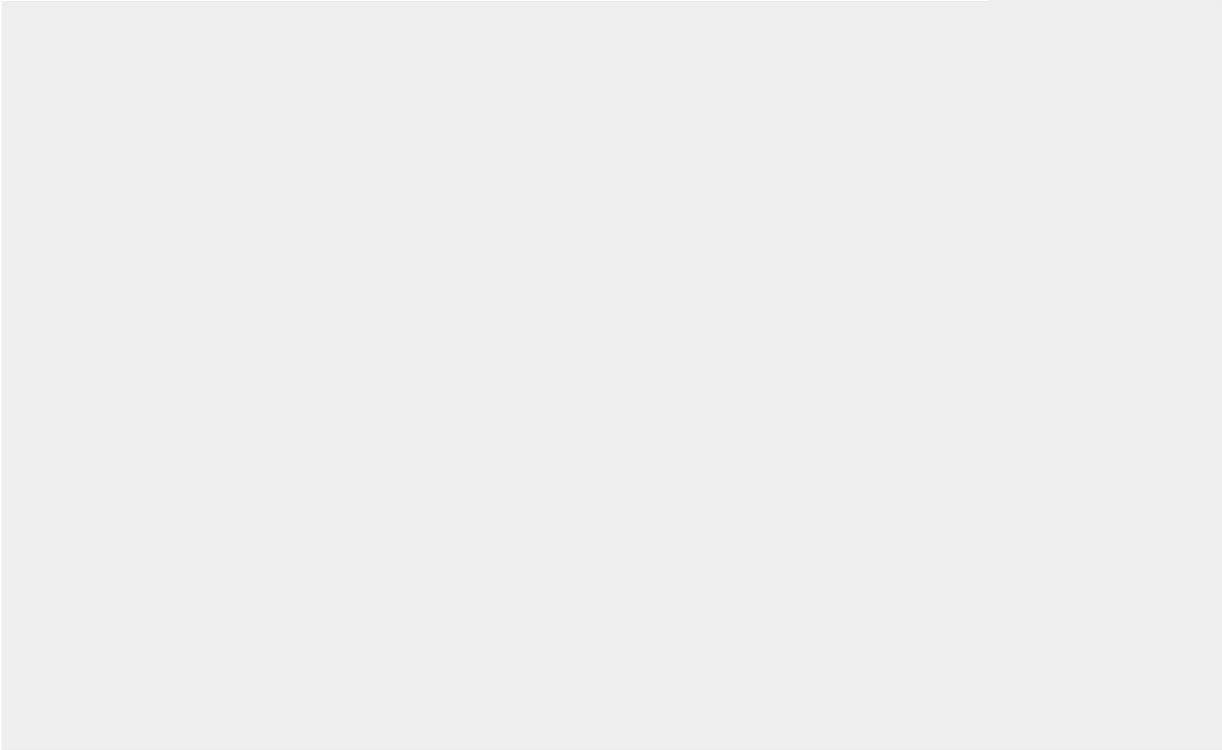
Guillaume Devaux

# **SNC RAGEOT EDITEUR**

**6, RUE D'ASSAS**

**75006 PARIS**

*Comptes au 31/12/2022*



## - SOMMAIRE -

### Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

### Annexes

Règles et méthodes comptables	8
Risques juridiques	11
Immobilisations	12
Amortissements	13
Provisions et dépréciations	14
Créances et dettes	15
Charges à payer	16
Charges et produits constatés d'avance	17
Produits à recevoir	18
Composition du capital social	19
Ventilation du chiffre d'affaires en K€	20
Engagements hors bilan	21
Situation fiscale différée et latente	22
Effectif moyen	23
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	24
Résultat des 5 derniers exercices	25

# Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	15,24		15,24	15,24
Autres immobilisations incorporelles	40 344,71	40 344,71		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	106 084,31	103 779,16	2 305,15	9 315,84
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 645,00		12 645,00	12 645,00
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>159 089,26</b>	<b>144 123,87</b>	<b>14 965,39</b>	<b>21 976,08</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	408 372,19	5 508,90	402 863,29	193 209,43
En-cours de production de biens	185 138,62		185 138,62	160 487,52
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	2 426 093,63	1 125 085,28	1 301 008,35	862 982,47
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	4 016 283,45	2 644,48	4 013 638,97	3 754 697,13
Autres créances	4 598 680,65	1 965 925,56	2 632 755,09	2 125 958,24
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	48 501,99		48 501,99	5 350,81
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	3 006,05		3 006,05	3 006,05
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>11 686 076,58</b>	<b>3 099 164,22</b>	<b>8 586 912,36</b>	<b>7 105 691,65</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 845 165,84</b>	<b>3 243 288,09</b>	<b>8 601 877,75</b>	<b>7 127 667,73</b>

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel ( dont versé : 306 900,00 )	306 900,00	306 900,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )		
Report à nouveau	430 801,74	430 801,74
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 624 727,02</b>	<b>1 484 970,09</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 362 428,76</b>	<b>2 222 671,83</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	2 027 600,00	1 728 400,00
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>	<b>2 027 600,00</b>	<b>1 728 400,00</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 755 847,16	1 128 170,20
Dettes fiscales et sociales	528 798,34	582 086,32
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 927 203,49	1 438 222,66
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		28 116,72
<b>DETTES</b>	<b>4 211 848,99</b>	<b>3 176 595,90</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 601 877,75</b>	<b>7 127 667,73</b>

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	11 372 990,22	121 518,80	11 494 509,02	10 140 486,89
Production vendue de services	624 661,45	3 904,82	628 566,27	623 992,42
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>11 997 651,67</b>	<b>125 423,62</b>	<b>12 123 075,29</b>	<b>10 764 479,31</b>
Production stockée			632 132,07	(263 716,97)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			57 720,20	16 966,63
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 679 930,77	2 525 724,90
Autres produits			625 464,64	544 297,87
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>16 118 322,97</b>	<b>13 587 751,74</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 359,44	(20 326,00)
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			899 779,79	525 457,08
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(212 786,46)	(29 736,86)
Autres achats et charges externes			6 847 806,01	5 409 246,54
Impôts, taxes et versements assimilés			104 586,14	96 859,84
Salaires et traitements			1 276 267,77	1 164 866,25
Charges sociales			454 769,77	490 955,30
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 010,69	10 655,85
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 307 236,00	1 184 987,05
Dotations aux provisions			1 614 200,00	1 461 400,00
Autres charges			2 208 527,77	1 818 516,51
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>14 508 756,92</b>	<b>12 112 881,56</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>1 609 566,05</b>	<b>1 474 870,18</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée			8 307,41	11 428,38
Perte supportée ou bénéfice transféré				1 668,44
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			6 923,61	497,40
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>6 923,61</b>	<b>497,40</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			70,05	132,97
Différences négatives de change				24,46
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>70,05</b>	<b>157,43</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>6 853,56</b>	<b>339,97</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>1 624 727,02</b>	<b>1 484 970,09</b>

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>16 133 553,99</b>	<b>13 599 677,52</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>14 508 826,97</b>	<b>12 114 707,43</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 624 727,02</b>	<b>1 484 970,09</b>

# Annexes

(Règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général)

Les comptes annuels de l'exercice 2022 sont établis conformément aux dispositions du règlement n° 2014-03 relatif au Plan général comptable, dans sa version en vigueur au 31 décembre 2022.

Ne sont produites dans l'Annexe que les notes relatives à des informations dont l'importance est significative.

### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les coûts d'acquisition des logiciels sont enregistrés à l'actif immobilisé à la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » et amortis sur deux ans.

### **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

L'application des deux règlements du C.R.C. N° 2002-10 relatif aux dépréciations des actifs et N° 2004-6 relatif à la définition et à l'évaluation des actifs n'a pas amené de remise en cause de la comptabilisation des immobilisations existantes au 1er janvier 2005, ni par conséquent des plans d'amortissements pratiqués.

Le principe de décomposition des immobilisations corporelles basé sur l'approche des composants se traduit par aucune comptabilisation séparée, les immobilisations acquises étant des biens non décomposables.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, à l'exception des installations techniques, matériel et outillage industriels, du matériel de bureau et du matériel informatique pour lesquels le mode dégressif a été retenu.

La durée d'amortissement retenue est la suivante :	Durée
- Logiciels	2 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers	5 ou 10 ans
- Matériel de bureau	10 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier	8 ou 10 ans

## **STOCKS**

Les stocks de matières premières sont dépréciés en fonction de leur valeur d'usage.

Les stocks d'en-cours et de produits finis sont évalués au coût de revient et, le cas échéant, dépréciés suivant les règles appliquées dans la profession (pour les produits finis : décision n° 23 du 16 mars 1942, révisée par la lettre ministérielle du 31 juillet 1979 et modifiée par la lettre de Florence Parly du 19 décembre 2000).

Les stocks de marchandises sont valorisés au dernier coût d'achat connu. Du fait de la rotation rapide de ces stocks, la surévaluation qui pourrait en résulter n'est pas significative.

Les dettes correspondantes à ces achats sont inscrites en fournisseurs, factures non parvenues.

## **CREANCES**

Les créances sont retenues pour leur valeur nominale.

Des dépréciations peuvent être constituées si une perte paraît probable.

Les avances consenties aux auteurs font l'objet d'une dépréciation progressive selon leur antériorité. Les pourcentages de dépréciation sont progressifs en fonction du temps écoulé à partir de ces dates.

## **CREANCES SOCIETES DU GROUPE**

Ce poste correspond principalement aux liquidités mises à disposition des sociétés du groupe dans le cadre du système de gestion centralisée de la trésorerie et au compte courant d'intégration fiscale.

## **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Une provision pour retours d'inventus est constituée à la clôture de l'exercice pour tenir compte du risque économique découlant des retours à venir au cours de l'exercice suivant, concernant des ventes de l'exercice consenties aux libraires avec droit de retour selon les usages de la profession. Ces calculs, basés sur des observations historiques, sont effectués dans le respect de la permanence des méthodes.

Les autres provisions pour risques et charges sont constituées en vue de faire face à des pertes ou charges nettement précisées quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours à la date de la clôture rendent probables.

## **DETTES SOCIETES DU GROUPE**

Ce poste correspond principalement aux liquidités mises à disposition des sociétés du groupe dans le cadre du système de gestion centralisée de la trésorerie et au compte courant d'intégration fiscale.

### **CHIFFRE D'AFFAIRES**

La comptabilisation du chiffre d'affaires découle du contrat liant l'éditeur à son distributeur et à ses diffuseurs. La diffusion et la distribution sont confiées à HACHETTE LIVRE. Le chiffre d'affaires de la société est la traduction des clauses contenues dans le contrat de distribution et des variables possibles selon les réseaux de diffusion utilisés.

### **QUOTE-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN**

Il s'agit des résultats de coédition dans le cadre d'activités exercées par des sociétés en participation. Ils sont transférés quand la société est gérante ou, à l'inverse, reçus si le gérant est le coéditeur.

### **HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

(décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008)

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes n'est pas donnée car elle est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de la société Lagardère S.A.

### **REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION**

Cette information n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

### **TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES**

Les transactions que la société réalise avec des parties liées, détenues ou non en quasi-totalité, rentrent dans le cadre du cours normal de ses activités.

### **Régime de sécurité sociale applicable aux Directeurs de collection**

Depuis l'été 2017, l'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (Agessa) a engagé de nombreuses procédures de vérification sociale à l'égard d'un grand nombre d'éditeurs, dont la société RAGEOT Éditeur, visant pour l'essentiel des directeurs de collection.

Dans le même temps, cette vague massive de vérification s'est accompagnée d'un revirement unilatéral et rétroactif de doctrine de l'Agessa visant à exclure les directeurs de collection du régime de sécurité sociale des artistes auteurs et par voie de conséquence, à exclure que ce type d'intervenants puissent être rémunérés en droits d'auteur par les éditeurs.

Le 19 avril 2018, une « lettre » adressée au directeur de l'Agessa et de la maison des artistes, par la ministre des solidarités et de la santé, le ministre de l'action et des comptes publics et la ministre de la culture a validé le changement de doctrine proposé par l'Agessa, excluant, par principe, les directeurs de collection du régime social des auteurs.

Par une ordonnance en référé du 7 novembre 2018, le Conseil d'Etat a suspendu cet arbitrage et dans un arrêt rendu lundi 21 octobre 2019, a rejeté la demande du Syndicat national de l'édition d'annuler la décision de l'Agessa visant à exclure les directeurs de collection du régime de sécurité sociale des artistes auteurs.

Le [Décret n° 2020-1095 du 28 août 2020 relatif à la nature des activités et des revenus des artistes-auteurs](#) a été publié au Journal officiel le 29 août 2020.

Ce décret étend le champ des activités principales des artistes-auteurs, en y incluant notamment la direction de collection. Il permet ainsi, depuis le 1er janvier 2021, la rémunération en droit d'auteur d'une activité de conception et d'animation d'une collection, sous réserve d'originalité de la collection, et hors lien de subordination avec l'éditeur.

Le SNE est toujours dans l'attente de l'Instruction qui devrait préciser les conditions d'application de ces dispositions, et notamment les critères d'originalité.

À noter également que ce décret introduit la possibilité de rémunérer en droits d'auteur, au titre des revenus accessoires, les « participations à la conception, au développement ou à la mise en forme de l'œuvre d'un autre artiste-auteur qui ne constituent pas un acte de création originale au sens du livre I du code de la propriété intellectuelle.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	40 360		
Terrains			
<b>Dont composants</b>			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	72 324		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	33 761		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>106 084</b>		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	12 645		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>12 645</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>159 089</b>		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>			40 360	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers			72 324	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			33 761	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b>106 084</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			12 645	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>12 645</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>159 089</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	40 345			40 345
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>40 345</b>			<b>40 345</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	63 008	7 011		70 018
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 761			33 761
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>96 768</b>	<b>7 011</b>		<b>103 779</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>137 113</b>	<b>7 011</b>		<b>144 124</b>

**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis. Fonds Cial Autres. INC.							
<b>INCORPOREL.</b>							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
<b>CORPOREL.</b>							
<b>Acquis. titre</b>							
<b>TOTAL</b>							

**Charges réparties sur plusieurs exercices**

	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Provisions pour litiges	200 000			200 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 528 400	1 614 200	1 315 000	1 827 600
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 728 400</b>	<b>1 614 200</b>	<b>1 315 000</b>	<b>2 027 600</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	958 006	1 130 594	958 006	1 130 594
Dépréciations comptes clients	8 393		5 748	2 644
Autres dépréciations	1 845 384	176 642	56 100	1 965 926
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>2 811 783</b>	<b>1 307 236</b>	<b>1 019 855</b>	<b>3 099 164</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 540 183</b>	<b>2 921 436</b>	<b>2 334 855</b>	<b>5 126 764</b>
Dotations et reprises d'exploitation		2 921 436	2 334 855	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	12 645		12 645
Clients douteux ou litigieux	2 939	2 939	
Autres créances clients	4 013 345	4 013 345	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 203	2 203	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	70 160	70 160	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	2 076 424	2 076 424	
Débiteurs divers	2 449 894	4 225	2 445 669
Charges constatées d'avance	3 006	3 006	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 630 615</b>	<b>6 172 301</b>	<b>2 458 314</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 755 847	1 755 847		
Personnel et comptes rattachés	268 705	268 705		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	242 913	242 913		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	17 181	17 181		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 927 203	1 927 203		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 211 849</b>	<b>4 211 849</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
<b>CHARGES A PAYER</b>				
<b>DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH</b>				
40810003	Fournisseurs factures non parvenues	388 839,78		388 839,78
40810004	Fournisseurs factures non parvenues	60 347,35		60 347,35
40810005	Fournisseurs factures non parvenues	132 058,17		132 058,17
408102	FOURNISSEURS FNP		15 254,71	-15 254,71
408105	FOURNISSEURS PAPIER FNP		123,48	-123,48
408109	FOURNISSEURS CAPR FNP		255 245,60	-255 245,60
408902	FOURNISSEURS DIVERS GROUPE FNP		202 223,10	-202 223,10
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH</b>		<b>581 245,30</b>	<b>472 846,89</b>	<b>108 398,41</b>
<b>AUTRES DETTES</b>				
419982	CLIENTS GROUPE AVOIR A ETABLIR		88 900,50	-88 900,50
46868601	Charges à payer auteurs	74 000,00		74 000,00
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>		<b>74 000,00</b>	<b>88 900,50</b>	<b>-14 900,50</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>				
42820001	Dettes provisionnées pour congés à	152 704,55		152 704,55
428201	PROV. INDEMNITES CP		138 059,32	-138 059,32
428600	PERSONNEL CH.A PAYER GRATIFICATION		176 085,80	-176 085,80
42860001	Personnel autres charges à payer	116 000,00		116 000,00
43820001	Charges sociales sur congés à payer	64 310,81		64 310,81
438201	DETTES PROV. CHARGES SOC CP		64 220,51	-64 220,51
43860001	Organismes sociaux autres charges à	57 695,65		57 695,65
438601	ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER		74 701,35	-74 701,35
44860001	Etat charges à payer	2 674,00		2 674,00
448601	ETAT AUTRES CHARGES A PAYER		10 403,00	-10 403,00
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>393 385,01</b>	<b>463 469,98</b>	<b>-70 084,97</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>		<b>1 048 630,31</b>	<b>1 025 217,37</b>	<b>23 412,94</b>

# Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
4860001	Charges constatées d'avance	3 006,05		3 006,05
486101	CHARG. PAYEES OU FACT D AVANCE		3 006,05	-3 006,05
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>		<b>3 006,05</b>	<b>3 006,05</b>	
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>				
487101	PRODUITS CONSTATES D AVANCE		-28 116,72	28 116,72
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>			<b>-28 116,72</b>	<b>28 116,72</b>

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>				
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>				
418901	CLIENTS GROUPE FACTURES A ETABLIR		16 215,26	-16 215,26
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>			<b>16 215,26</b>	<b>-16 215,26</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>				
43870001	Organismes sociaux produits à recev	2 015,89		2 015,89
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>		<b>2 015,89</b>		<b>2 015,89</b>
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>2 015,89</b>	<b>16 215,26</b>	<b>-14 199,37</b>

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Parts sociales	3 300			93

## Ventilation du chiffre d'affaires en K€

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021	%
Production vendue de biens	11 373	121	11 494	10 140	13,35 %
Prodcution vendue de services	625	4	629	624	0,80 %
<b>TOTAL</b>	<b>11 998</b>	<b>125</b>	<b>12 123</b>	<b>10 764</b>	<b>12,63 %</b>

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Autre engagements donnés :	
Indemnités de départ à la retraite et autres pour personnel en activité	101 729
Marchandises en dépôt	
<b>TOTAL</b>	<b>101 729</b>

## ENGAGEMENTS DE DEPART A LA RETRAITE

La société RAGEOT Éditeur mentionne les Indemnité De Retraite (IDR) dans ses engagements hors bilan.

Le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de l'engagement à la clôture de l'exercice 2022 est de 3,70% contre 1,05% à la clôture de l'exercice précédent.

Les autres hypothèses actuarielles retenues à la clôture de l'exercice sont les suivantes :

- Age moyen de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de croissance moyen des salaires : 2,5 % L'an.

Rubriques	Montant
<b>IMPOT DU SUR :</b>	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	
<b>TOTAL ACCROISSEMENTS</b>	
<b>IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :</b>	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	
Participation des salariés	
Autres	234 592
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
<b>TOTAL ALLEGEMENTS</b>	<b>234 592</b>
<b>SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE</b>	<b>-234 592</b>

<b>IMPOT DU SUR :</b>	
Plus-values différées	
<b>CREDIT A IMPUTER SUR :</b>	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
<b>SITUATION FISCALE LATENTE NETTE</b>	

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	21	
Agents de maîtrise, techniciens	2	
Employés	2	
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	

Identité des sociétés mères  
consolidant les comptes de la  
société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
LAGARDERE - 4 rue de Persbourg 75016 PARIS N° SIRET 320 366 446 00013 Les états financiers consolidés sont disponibles à l'adresse ci-dessus	S.A.	860 913 045	100,00 %

Date d'arrêté	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	306 900	306 900	306 900	306 900	306 900
Nombre d'actions					
- ordinaires	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	12 123 075	10 764 479	7 923 919	7 982 778	7 770 523
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	2 218 319	1 897 290	498 977	204 234	25 996
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	593 592	412 320	511 781	365 719	242 006
Résultat net	1 624 727	1 484 970	-12 803	-161 485	-216 010
Résultat distribué	1 484 970	-12 803	-161 485	-216 010	-372 683
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	672,22	574,94	151,21	61,89	7,88
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	492,34	449,99	-3,88	-48,93	-65,46
Dividende attribué	449,99	-3,88	-48,93	-65,46	-112,93
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	25	27	25	24	24
Masse salariale	1 276 268	1 164 866	1 242 111	1 098 222	1 098 942
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	454 770	490 955	474 029	459 584	503 615